



www.fcpe.asso.fr

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Communiqué de presse

13 mai 2019

N'abandonnez pas l'enseignement français à l'étranger

Dans un courrier adressé aux ministre de l'Europe et des affaires étrangères et de l'Education nationale, la FCPE lance un appel pour la défense de l'enseignement français à l'étranger.

Depuis des années, en effet, la FCPE porte d'une part, les revendications de tous ces Français, pour que chaque enfant inscrit dans un établissement français à l'étranger puisse poursuivre une scolarité dans les mêmes conditions que celles offertes aux enfants inscrits sur le territoire national, et d'autre part permettre aux familles des pays d'accueil attachées à la francophonie et aux valeurs du système éducatif français de bénéficier de l'enseignement de ce réseau unique dans le monde.

La FCPE, fidèle à ses principes, notamment à la gratuité de l'enseignement, demande en conséquence à ce que tous les Français vivant hors de France puissent bénéficier de la prise en charge de leur scolarité à l'étranger.

Or, la sociologie des Français vivant à l'étranger a changé ces dernières années. Ils sont de plus en plus nombreux à être sous contrat local et non plus d'expatriation et à ne pas disposer d'aide spécifique de leur entreprise pour la scolarité de leurs enfants. Dès lors, comment peuvent-ils assumer et supporter les coûts souvent prohibitifs d'une scolarisation dans un établissement français ?

Pour la fédération, seule l'AEFE a la capacité de faire vivre, progresser, pérenniser et développer le cadre général de l'enseignement français à l'étranger.

Mais pour atteindre son contrat d'objectifs, il faut que cet opérateur public soit soutenu, restructuré et qu'il ait les moyens réels pour accomplir ces nouvelles missions. Des moyens financiers mais également des moyens humains, notamment en stoppant cette baisse du nombre d'enseignants détachés à l'étranger. La FCPE sollicite donc une forte et grande implication du ministère de l'Education nationale et refuse l'idée que l'enseignement soit un marché sur lequel les offres des pays se feraient concurrence.

